

ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES EN SITUATION D'INTERCULTURALITÉ

22/01/2026

ADDCAES

Association créée en 1981 à la demande des services de l'Etat de Savoie pour **coordonner les actions auprès des personnes étrangères sur le territoire.**

OBJECTIFS: Soutenir, mettre en œuvre et développer des actions afin de contribuer à l'intégration des immigrés et de leurs familles, à l'accès aux droits et à l'égalité des chances.

L'ADDCAES est un centre ressources spécialisé sur les migrations et l'interculturalité qui propose DEUX TYPES DE SERVICES:

- **ACTIONS AUPRÈS DES PUBLICS ÉTRANGERS** (demandeur.es d'asile, bénéficiaires de la protection internationale, jeunes majeur.es, femmes, postulant.es à la nationalité française, accès aux droits pour les personnes étrangères et leurs familles)
- **ACTIONS AUPRÈS DES PROFESSIONNEL.LES** (service juridique en droit des étranger.es, service juridique dédié aux employeur.es de Savoie, formations, interprétariat, consultations de psychologie transculturelle, centre ressources migrations et interculturalité)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- o S'interroger sur la notion d'égalité femme/homme dans la société française
- o Appréhender d'autres cadres de référence sur la place des hommes et des femmes dans le monde
- o S'outiller pour adapter les modalités d'intervention dans des situations d'interculturalité



PLAN DE FORMATION

Matin

- Petite histoire de la politique de l'égalité femme/homme
- Construction des stéréotypes de genre

Après-midi

- La place des femmes dans le monde
- Analyse interculturelle du rapport à l'égalité femme/homme



CADRE DE SECURITE

- Je m'engage à respecter l'anonymat des situations évoquées
- Je m'exprime en mon nom en toute légitimité
- J'accueille d'autres points de vue et ressentis que les miens
- J'équilibre mes interventions en lien avec le groupe
- Je suis à l'écoute de mes besoins et m'autorise à y répondre



LES DROITS DES FEMMES EN FRANCE

- ◉ Olympe de Gouge, 1791
- ◉ Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.

DÉCLARATION DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA CITOYENNE,

'A décréter par l'Assemblée nationale dans ses dernières séances ou dans celle de la prochaine législature.

PRÉAMBULE.

Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituées en assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme, sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de la femme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir des femmes, et ceux du pouvoir des hommes pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés, afin que les réclamations des citoyennes, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution, des bonnes mœurs, et au bonheur de tous.

En conséquence, le sexe supérieur en beauté comme en courage, dans les souffrances maternelles, reconnaît et déclare, en présence

Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituées en assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme, sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de la femme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir des hommes pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toutes institutions politique, en soient plus respectés, afin que les réclamations des citoyennes, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution, des bonnes mœurs, et au bonheur de tous.



LES DROITS DES FEMMES EN FRANCE : QUELQUES REVENDICATIONS DANS L'HISTOIRE

- ◉ **1622 : Marie de Gournay :**
L'Égalité des hommes et des femmes.
- ◉ **1673 : François Poullain de la Barre**
L'Égalité des deux sexes.
- ◉ **1790 : Nicolas de Condorcet**
Sur l'admission des femmes au droit de cité
- ◉ **1792 : Mary Wollstonecraft**
Défense des droits de la femme.



HISTOIRE DU FEMINISME



Les grands repères en France :

1ere révolution féministe :

lutter pour la reconnaissance des droits civiques : place de la femme en tant que citoyenne, droit de vote, d'être élue.

2eme révolution féministe :

lutter contre le patriarcat : place de la femme dans la famille, droit au travail, droits à la contraception à l'IVG, au divorce.

3eme révolution féministe :

Lutter pour les libertés : concept d'intersectionnalité, notion de genre, rendre visible, parité femmes-hommes, féminisation des noms de métiers,

4eme révolution féministe:

Lutter avec de nouveaux modes de communication : lutte contre les violences faites aux femmes, libération de la parole, PMA, droit à l'avortement renforcé

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/19590-chronologie-des-droits-des-femmes>

EVOLUTION DU DROIT DES FEMMES

1804 : Code civil :
l'épouse est une
perpétuelle mineure,
citée au nombre des
incapables (avec les
enfants et les fous),
devoir d'obéissance au
mari

1946 : Instauration
dans la
Constitution du
principe d'égalité
en droit entre
hommes et femmes

1944 : Ordonnance
donnant le droit de
vote aux femmes



EVOLUTION DU DROIT DES FEMMES

1967 :
autorisation de
la contraception

1972 : La
nationalité peut
être transmise
par la mère.
Egalité Salariale
entre hommes et
femmes

1993 :
Instauration de
la coparentalité
autorité
parentale
partagée quel
que soit le statut
marital l'IVG.

1970 :
suppression de
la notion de chef
de famille au
profit de
l'autorité
parentale
conjointe.

1975 : véritable
« droit au
divorce ».
Dépénalisation
de l'adultère.
Autorisation d

EVOLUTION DU DROIT DES FEMMES

1998 :
circulaire
renforçant
l'usage du
féminin dans
les noms de
métiers

2002 : les
parents
peuvent choisir
d'un commun
accord le nom
de famille de
leur enfant (à
défaut choix du
père).

2013 :
abrogation de
la loi sur
l'interdiction
du port du
pantalon pour
les femmes

2000 : Parité
dans les
mandats et
fonctions
électives

2008 :
Obligation du
Code du travail
de dégenrer les
offres d'emploi



EVOLUTION DU DROIT DES FEMMES

2010 : loi sur les
violences faites
aux femmes

2017 : mouvement
#MeToo /
#Balancetonporc

2019 : loi contre
les violences au
sein de la famille

2014 : loi pour
l'égalité réelle
entre les femmes
et les hommes

2018 : loi sur
l'outrage sexiste –
lutte contre le
harcèlement
sexuel en
entreprise

2021 : PMA
autorisée pour
toutes les femmes



POLITIQUE DE L'ÉGALITÉ EN FRANCE

- La politique publique des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes couvre deux thématiques :
 - L'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie professionnelle, économique, politique et sociale.
 - La promotion des droits, la prévention et la lutte contre les violences sexistes.

POLITIQUE DE L'ÉGALITÉ DANS L'UE

Le but est de parvenir à une Union où les femmes et les hommes, les filles et les garçons, dans toute leur diversité, sont **libres** de suivre la voie qu'ils ont choisie dans la vie et ont les mêmes chances de **mener une vie prospère**, et où ils peuvent participer à notre société européenne et la **diriger** en toute égalité.

Combattre les stéréotypes touchant tant les hommes que les femmes dans différents aspects de leur vie, tels que les choix de carrière, le partage des responsabilités familiales et la prise des décisions.



INTÉRIORISATION DES STÉRÉOTYPES

- Les processus d'intériorisations :
 - La catégorisation du monde entre masculin et féminin



INTÉRIORISATION DES STÉRÉOTYPES

Les processus d'internalisations :

- Catégorisation du monde entre masculin et féminin



INTÉRIORISATION DES STÉRÉOTYPES

Les processus d'internalisations :

- Catégorisation du monde entre masculin et féminin



INTÉRIORISATION DES STÉRÉOTYPES

Les processus d'intériorisations :

- Catégorisation du monde entre masculin et féminin



DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE  SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE  SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



INTÉRIORISATION DES STÉRÉOTYPES

Les processus d'intériorisations :

- Catégorisation du monde entre masculin et féminin



INTÉRIORISATION DES STÉRÉOTYPES

○ Les processus d'intériorisations :

- ▶ Catégorisation du monde entre masculin et féminin

Vidéo :

L'école du genre : avant la naissance

<https://www.dailymotion.com/video/x828lrh>

L'école du genre : les codes

<https://www.dailymotion.com/video/x828lr0>

1'44 à 3'32



INTÉRIORISATION DES STÉRÉOTYPES

- Les processus d'intériorisations :
 - La catégorisation du monde entre masculin et féminin
 - La prise d'exemple par l'observation des rôles



INTÉRIORISATION DES STÉRÉOTYPES

Les processus d'intériorisations :

► La prise d'exemple par l'observation des rôles

■ Travail ou activité ?



ce que le « travail ou
travail clandestin » ?
plusieurs formes de
noir. Accompagnez
se d'exemples précis.

4 Des frontières de plus en plus floues entre activité et emploi

Mais la frontière entre emploi et non-emploi, elle est « floue »

A. Fouquet et A. Vinokur, Démographie
socio-économique, Dalloz, 1991

11. La socialisation : un apprentissage quotidien



■ Observation :
1. Que voit-on sur cette
photographie ?
■ Interprétation :
2. En quoi cette
photographie illustre-t-elle
le processus de
socialisation ?
3. Donner des exemples
d'autres situations de la vie
quotidienne qui participent
à la socialisation d'un
enfant.

12. Le développement de l'enfant

INTÉRIORISATION DES STÉRÉOTYPES

Les processus d'intériorisations :

- ▶ La prise d'exemple par l'observation des rôles

OFFRES D'EMPLOI
COIFFEURS/COIFFEUSES

- CONTRAT 24h/SEMAINE
- CONTRAT DE REMPLACEMENT

MERCI D'ENVOYER VOTRE CV À
contact@enjoy-coiffure.be
OU DE NOUS CONTACTER VIA
LE LIEN MESSENGER CI-DESSOUS

SALON DE MARCHE-EN-FAMENNE
9 Rue Saint-Laurent 3, 6900 Marche-en-Famenne
T 084 31 67 37 marche@enjoy-coiffure.be

enjoy
COIFFURE
VOTRE COIFFEUR SANS FRONTIÈRES



START PEOPLE RECRUTE



START PEOPLE RECRUTE
DANS LE BTP

2nd Opère : Peintre, Menuisier, Electricien, Plombier
DES POSTES À POURVOIR IMMÉDIATEMENT
Munissez-vous de votre CV et contactez-nous !

Start People Aix en Provence
Tel : 04 42 90 79 60 aix@provence.startpeople.fr

startpeople
RECRUTEMENT

INTÉRIORISATION DES STÉRÉOTYPES

- Les processus d'intériorisations :
 - La catégorisation du monde entre masculin et féminin
 - La prise d'exemple par l'observation des rôles
 - Le renforcement des comportements liés à son sexe



INTÉRIORISATION DES STÉRÉOTYPES

Les processus d'internalisations :

Le renforcement des comportements liés à son sexe :



INTÉRIORISATION DES STÉRÉOTYPES

- Les processus d'intériorisations :

- ▶ Le renforcement des comportements liés à son sexe :

- ▶ Vidéo BBC : Is it a boy ? Is it a girl ?
<https://www.youtube.com/watch?v=nWu44AqF0iI>

- ▶ Vidéo Ecole du genre : les jouets
<https://www.dailymotion.com/video/x828m2a>



INTÉRIORISATION DES STÉRÉOTYPES

◉ Les processus d'intériorisations :

- ◉ La catégorisation du monde entre masculin et féminin
- ◉ La prise d'exemple par l'observation des rôles
- ◉ Le renforcement des comportements liés à son sexe



NATURALISATION DES ROLES SOCIAUX



DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES SELON LE GENRE

<https://matilda.education/course/view.php?id=271>



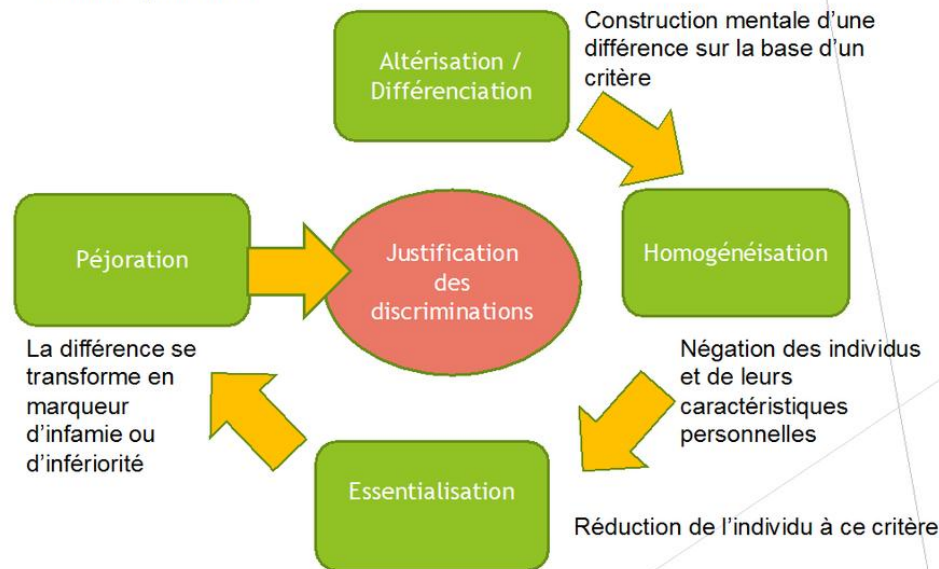
LA MÉCANIQUE SEXISTE

<https://www.youtube.com/watch?v=J-INHJTEWuY>

La mécanique sexiste

D'après La mécanique raciste de Pierre TEVANIAN

Logique de pensée qui amène à légitimer les inégalités, à les rendre banales, tolérables, invisibles.



Ce que l'on peut faire

Témoignage : Nicole Abar, championne de foot
<https://matilda.education/course/view.php?id=342>



Credit photo

NICOLE
ABAR

8 fois championne de France
de football

Fondatrice de l'association
Liberté
aux joueuses



ABIGAËL

- https://ccfd-terresolidaire.org/wp-content/uploads/2013/10/visa_cahier3_f1.pdf

Abigaël aime Tom qui vit de l'autre côté de la rivière. Une crue a détruit tous les ponts qui enjambaient la rivière et n'a épargné qu'un seul bateau.

Abigaël demande à Sinbad, le propriétaire du bateau, de lui faire traverser la rivière. Sinbad accepte à condition qu'Abigaël se donne d'abord à lui.

Abigaël, ne sachant que faire, court demander conseil à sa mère qui lui répond qu'elle ne veut pas se mêler des affaires de sa fille.

Désespérée, Abigaël cède à Sinbad, qui lui fait ensuite traverser la rivière.

Abigaël court retrouver Tom, le serre joyeusement dans ses bras et lui raconte tout ce qui s'est passé. Tom la repousse sans ménagements et Abigaël s'enfuit.

Pas très loin de chez Tom, Abigaël rencontre John, le meilleur ami de Tom.

À lui aussi, elle raconte tout ce qui s'est passé. John gifle Tom et part avec Abigaël.



PLACE DES FEMMES DANS LE MONDE



QUIZZ : LES DROITS DES FEMMES

- Quel est le premier pays a avoir accordé le droit de vote aux femmes ?
 - La Nouvelle-Zélande
 - La Finlande
 - L'Afghanistan



QUIZZ : LES DROITS DES FEMMES

○ Quel est le premier pays à avoir accordé le droit de vote aux femmes ?

- La Nouvelle-Zélande, en 1893



Droit de vote aux femmes y compris maori et le seul à le faire au 19ème siècle.

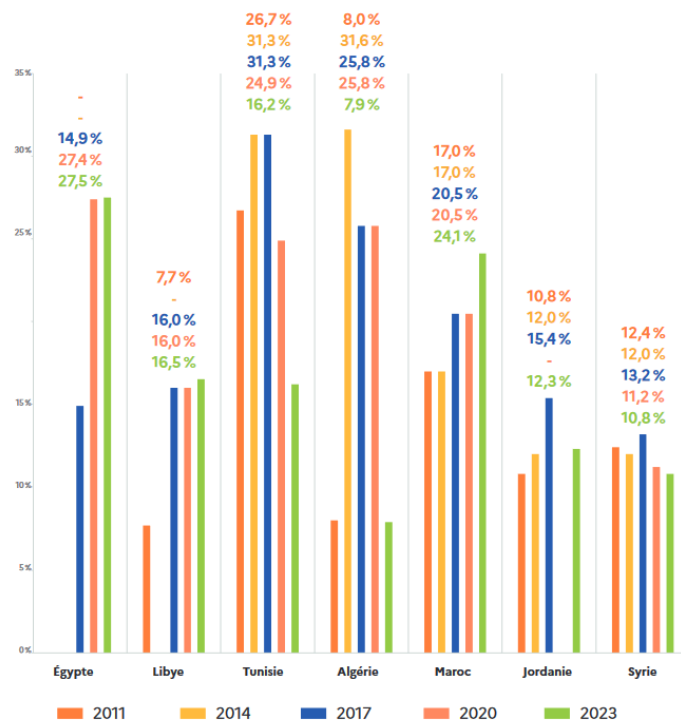
Ce droit est obtenu après une pétition d'une impressionnante ampleur : près d'un quart de la totalité des femmes adultes du pays l'ont signée. Toutefois, les femmes ne seront éligibles qu'à partir de 1919.

En France, le droit de voter et d'être éligibles pour les femmes est instauré en 1944.



○ - 10 % des Chef·fe·s d'État dans le monde sont des femmes - ONU Femmes, 2024.

Évolution de la part des femmes parlementaires dans les chambres uniques ou basses dans quelques pays acteurs des « Printemps arabes »*



* L'expression « Printemps arabes » désigne une vague de mouvements sociaux démocratiques et de nature inédite dans plusieurs pays du monde arabe à compter de décembre 2010.
Source : Union Interparlementaire, Parline, Données mondiales sur les parlements nationaux, Pourcentage de femmes dans les parlements nationaux. Données au 31 décembre 2011, données au 1^{er} décembre 2014, données au 1^{er} décembre 2017, données au 1^{er} décembre 2020, données au 1^{er} avril 2023.

Part des femmes et d'hommes au sein des commissions permanentes de l'Assemblée nationale

		Part de femmes	Part d'hommes
Femmes sous-représentées			
	Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire	27,4 %	72,6 %
	Commission des affaires économiques	32,9 %	67,1 %
	Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration	35,6 %	64,4 %
	Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire	37,0 %	63 %
	Commission de la défense nationale et des forces armées	37,1 %	62,9 %
	Femmes élues à l'Assemblée nationale	37,8 %	62,2 %
Femmes surreprésentées			
	Commission des affaires étrangères	42,3 %	57,7 %
	Commission des affaires sociales	44,4 %	54,2 %
	Commission des affaires culturelles et de l'éducation	48,6 %	52,8 %

* Au 26 mai 2023.

Champ : 577 députés.

Source : Assemblée nationale, « Composition des commissions permanentes par sexe », consulté le 10 juillet 2023. Calculs des parts SDFE.



QUIZZ : LES DROITS DES FEMMES

- Quel est l'écart salarial moyen entre les hommes et les femmes dans le monde ?
 - 20%
 - 36 %
 - 53 %



QUIZZ : LES DROITS DES FEMMES

○ Quel est l'écart salarial moyen entre les hommes et les femmes dans le monde ?

- 20% (selon l'OIT)

En France :

1- L'écart total : les femmes touchent 24,4 % de moins que les hommes

2- L'écart à temps de travail égal : les femmes touchent 15,5 % de moins

3- L'écart à temps de travail et métiers équivalents : les femmes touchent 4,3 % de moins



PART DES PERSONNES ACTIVES DANS LA POPULATION AGÉE DE 15 À 64 ANS



	Femmes	Hommes	Écart entre femmes et hommes en points
Afrique du Nord	21,4 %	73,0 %	-51,6
Afrique subsaharienne	63,0 %	73,7 %	-10,6
Amérique latine & Caraïbes	56,6 %	79,9 %	-23,3
Amérique du Nord	68,7 %	78,1 %	-9,5
Moyen-Orient	20,7 %	75,9 %	-55,2
Asie de l'Est	70,9 %	81,0 %	-10,2
Asie du Sud-Est & Pacifique	58,9 %	80,4 %	-21,5
Asie du Sud	29,4 %	79,3 %	-49,9
Europe de l'Est	68,2 %	78,8 %	-10,6
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest	71,1 %	79,7 %	-8,6
Monde	53,6 %	78,7 %	-25,1

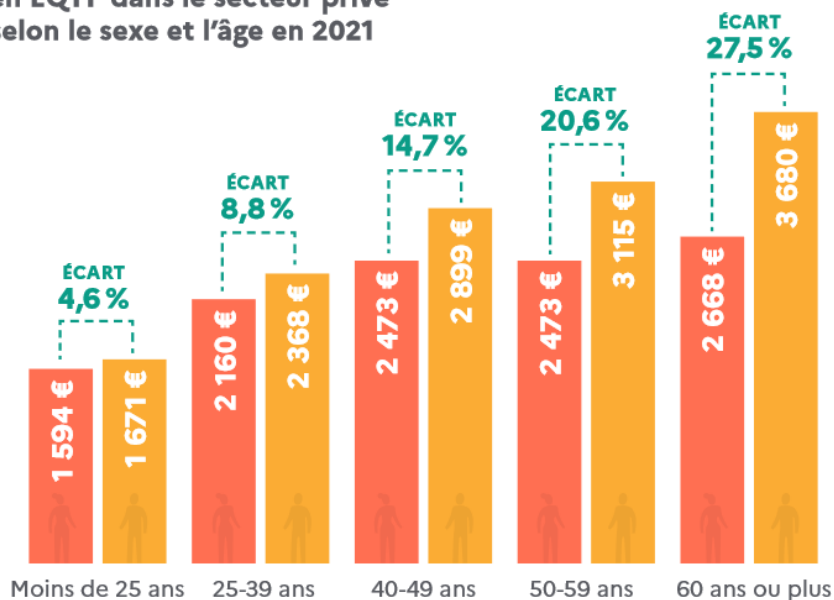


Lecture : en Afrique subsaharienne, 63 % des femmes sont actives contre 73,7 % des hommes.

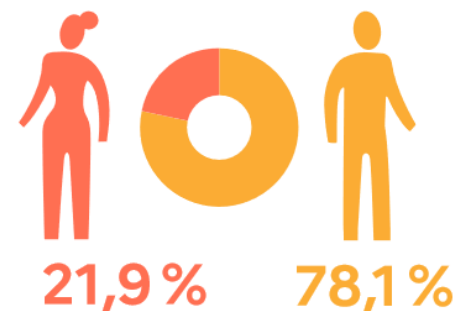
Source : BIT– Données 2022 – © Observatoire des inégalités

ECARTS SALARIAUX DANS LE PRIVÉ

Salaires mensuels net en EQTP dans le secteur privé selon le sexe et l'âge en 2021



Composition sexuée des 1 % des salariés du secteur privé les mieux rémunérés* en 2021



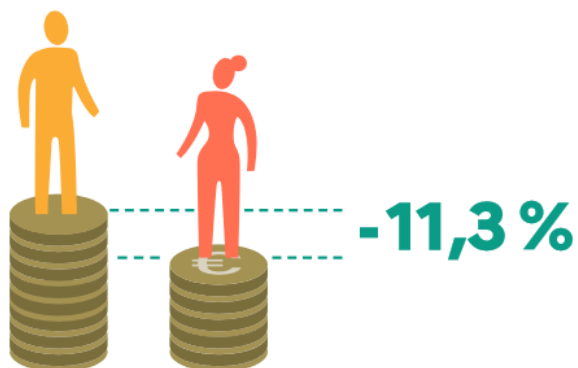
* Plus de 9 602 euros nets mensuels.

Champ : France hors Mayotte, salariés travaillant principalement dans le secteur privé hors apprentis et stagiaires, hors salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

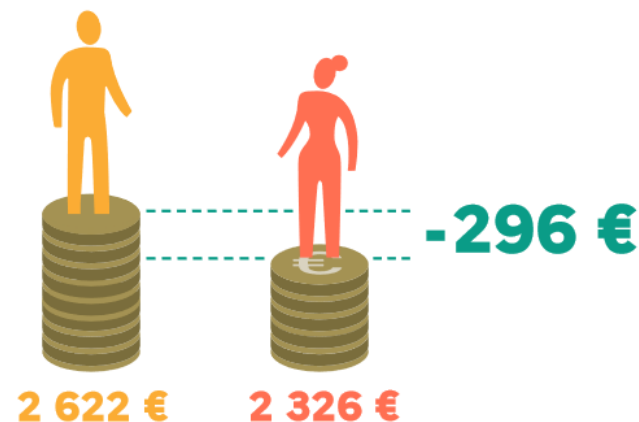
Source : Insee, « Dans le secteur privé, l'écart de salaire entre femmes et hommes est d'environ 4 % à temps de travail et à postes comparables en 2021 », mars 2023. Données Insee, base Tous salariés 2021.

ECARTS SALARIAUX DANS LE PUBLIC

**Écart de salaire net mensuel en EQTP
entre les femmes et les hommes dans
l'ensemble de la fonction publique en
2021 (tous agents)**



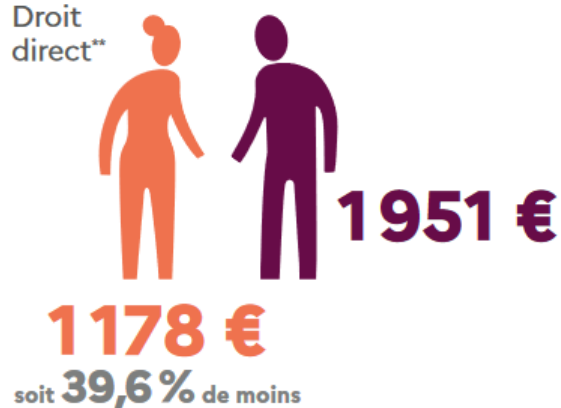
**Salaires nets mensuels moyens en EQTP
mensualisé en 2021 dans la fonction publique
(tous agents)**



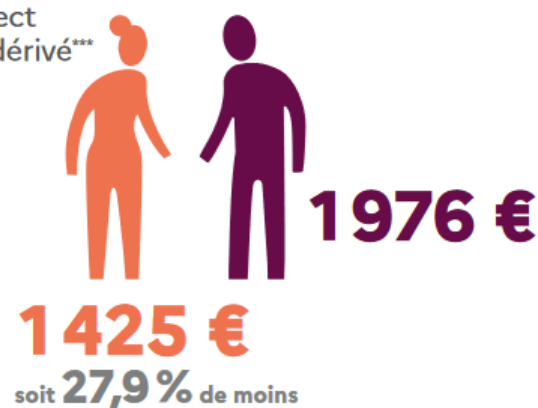
ECARTS DE PENSIONS DE RETRAITE

Montants moyens nets mensuels des pensions de retraite selon le sexe en 2021

Droit direct**



Droit direct et droit dérivé***

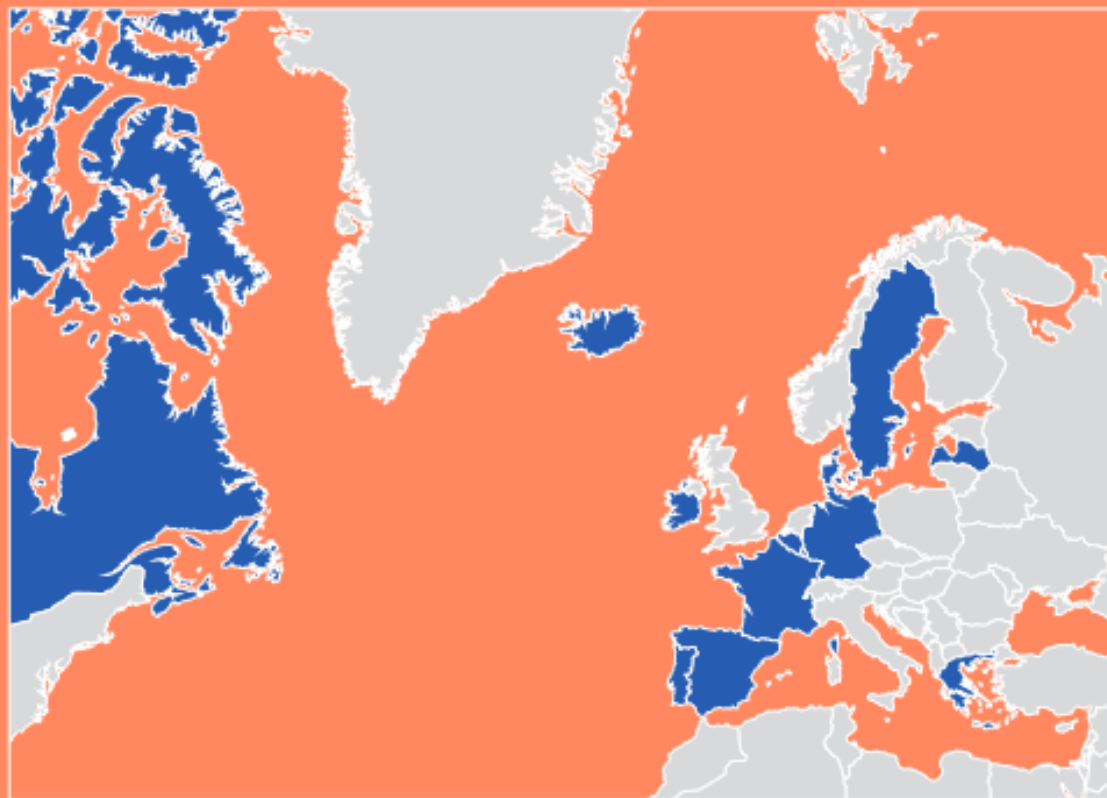


* L'âge conjoncturel de départ à la retraite suit l'âge des liquidants des droits à la retraite, en corrigeant les effets générationnels. ** Pensions versées aux personnes qui ont acquis des droits au titre d'une activité professionnelle antérieure ou de droits spécifiques. Retraités résidant en France, y compris majoration éventuelle pour trois enfants ou plus, avant prélèvements sociaux. *** Montants prenant en compte les pensions de réversion (droit « dérivé »).

Champ : personnes résidant en France, hors personnes qui ne liquideront aucun droit de retraite.

Source : Drees, « Les retraités et les retraites – Édition 2023 », Panoramas de la Drees, juin 2023. Données Drees, EIR, modèle ANCETRE.

Selon la Banque mondiale,
seuls **14 pays*** dans le monde garantissent
les **mêmes droits économiques aux femmes**
et aux hommes** en 2022



Allemagne
Belgique
Canada
Danemark
Espagne
France
Grèce
Irlande
Islande
Lettonie
Luxembourg
Pays-Bas
Portugal
Suède

*Score de 100/100 à l'Index Women, Business and the Law de la Banque mondiale, qui mesure les droits économiques des femmes tout au long de la vie via 8 indicateurs : mobilité (liberté de mouvement), travail (accès à l'emploi), rémunérations, droits et contraintes matrimoniaux, parentalité, entrepreneuriat (accès et contraintes), actifs (propriété et héritage), pensions de retraites.

** Pays ayant obtenu le score de 100/100 à l'Index Women, Business and the Law de la Banque mondiale.

Source : Banque mondiale, « Women, Business and the Law 2023 », 2023. Données Women, Business and the Law database.

QUIZZ : LES DROITS DES FEMMES

- En quel année les femmes en France ont un droit à un congé maternité ?
 - 1909
 - 1920
 - 1956



QUIZZ : LES DROITS DES FEMMES

- En quel année les femmes en France ont un droit à un congé maternité ?
 - 1909

Le congé de maternité offre une protection juridique des mères dans leur activité professionnelle (droit à disposer de leur salaire en 1907)
Elles **peuvent** être arrêtées 8 semaines sans que leur contrat de travail ne soit suspendu.
En 1928, ce congé devient obligatoire et payé.
Aujourd'hui, il est fixé à 16 semaines.

Les deux pays aux plus longues durées de congés maternité payés sont :
la Bulgarie (410 j dont 6 mois transférables au père),
l'Albanie (365 j dont 63j obligatoires).



QUIZZ : LES DROITS DES FEMMES

- Quel est le premier pays a avoir accordé le droit de l'avortement ?
 - La Suède
 - La Russie
 - L'Allemagne



QUIZZ : LES DROITS DES FEMMES

◉ Quel est le premier pays a avoir accordé le droit de l'avortement ?

-
- La Russie, en 1920



De 1936 à 1955, cependant, l'avortement est interdit, sauf pour des raisons médicales, ce qui a provoqué de nombreux avortements clandestins. Aujourd'hui, la Russie connaît des mouvements anti-avortement.



DROIT À L'AVORTEMENT

En France :

1942 : L'avortement est un crime d'État passible de la peine de mort.

1974 : La loi Veil autorise et légalise l'IVG (10 semaines de grossesse). La contraception est remboursée par la Sécurité sociale.

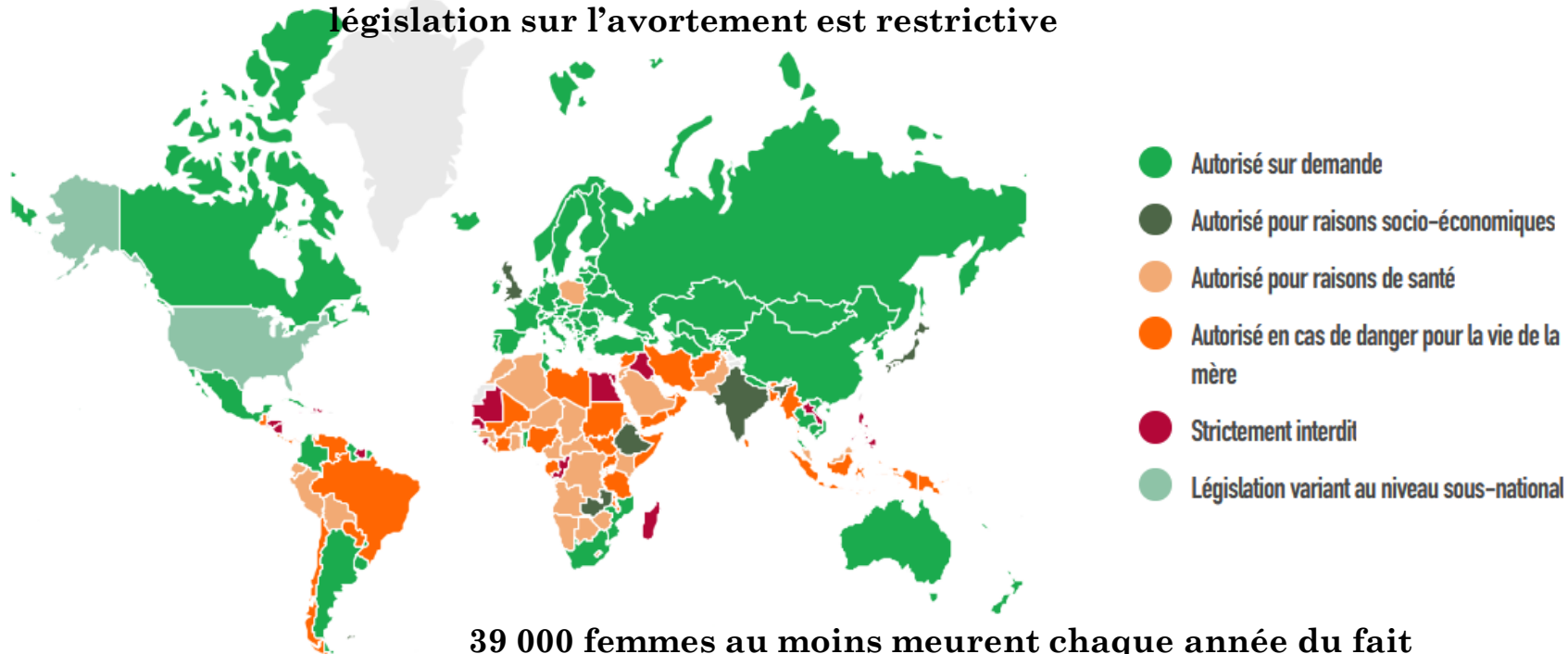
2024 : Inscription dans la constitution de la liberté garantie des femmes de recourir à l'interruption volontaire de grossesse (IVG)





LE DROIT À L'AVORTEMENT DANS LE MONDE EN 2024

40 % des femmes dans le monde vivent dans des pays où la législation sur l'avortement est restrictive



39 000 femmes au moins meurent chaque année du fait d'avortements exercés dans des conditions non sécurisées.



Source : Center for reproductive rights et Focus 2030.
Mis à jour le 17 janvier 2024.

QUIZZ : LES DROITS DES FEMMES

- En quel année l'école devient obligatoire pour les filles ?
 - 1833
 - 1850
 - 1905



QUIZZ : LES DROITS DES FEMMES

○ En quel année l'école devient obligatoire pour les filles ?

-

- 1850

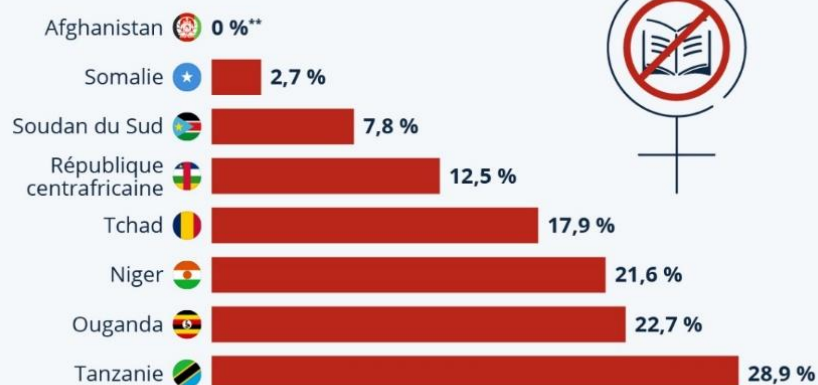
En France, avant 1850, les communes étaient seulement incitées à avoir au moins une école primaire pour filles. Les écoles de garçons, elles, sont obligatoires dans les communes de plus de 500 habitants depuis 1833.



NON SCOLARISATION DES FILLES

Les pays où les filles ont le moins accès à l'éducation

Taux bruts de scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire les moins élevés au monde*



* 2023 ou année la plus récente disponible (absence de donnée pour certains pays).

** En mars 2022, les Talibans ont interdit aux filles le droit d'accéder à l'enseignement secondaire et supérieur.

Sources : Banque mondiale, Nations unies



statista

Les Nations unies ont également rapporté que cette interdiction de l'éducation des filles était liée à une augmentation de 25 % des taux de mariages d'enfants et de 45 % des taux de grossesses précoces en Afghanistan.



POURQUOI LES FILLES NE VONT PAS À L'ÉCOLE

- **IGNORANCE** : Les parents, n'étant parfois jamais allés à l'école eux-mêmes, ne remettent pas en question les discriminations liées aux traditions culturelles de ne pas scolariser les filles.
- **MARIAGES ET PLACE DES FEMMES** : Leur destin est d'être mariées jeunes et de s'occuper des tâches ménagères et des enfants. L'éducation n'a pas d'importance. Chaque année dans le monde, 12 millions de filles sont mariées avant l'âge de 18 ans. Les mariages forcés maintiennent les filles dans un statut inférieur à l'homme.
- **GROSSESSES** : Elles contraignent les adolescentes à quitter l'école. Elles sont la conséquence des mariages précoces et forcés, des violences sexuelles et du non-accès à la contraception et à l'avortement.
- **MENSTRUATIONS** : 1 fille sur 10 ne va pas à l'école quand elle a ses règles car de nombreux établissements scolaires ne proposent pas d'endroit où elles peuvent se changer, ou alors parce que les protections hygiéniques coûtent cher et qu'elles sont forcées de rester chez elles.
- **VIOLENCES** : Les filles sont exposées à la maltraitance, aux violences physiques et morales et aux abus sexuels à l'école et sur le trajet de l'école, de la part du personnel éducatif ou des garçons, ce qui conduit de nombreux parents à retirer leurs filles de l'école.
- **PAUVRETE** : Les familles en situation d'extrême pauvreté ne peuvent subvenir aux frais de scolarité de leurs enfants, et si elles le peuvent, elles font souvent le choix de scolariser leurs garçons plutôt que leurs filles.
- **TRAITE ET TRAVAIL** : La pauvreté amène souvent les parents à faire travailler leurs filles ou à les vendre. Considérées comme une charge, ce sont les premières à être exploitées.
- **SANTE** : L'épuisement physique et moral dû au travail forcé, les douleurs récurrentes dues à l'esclavage domestique, les grossesses précoces et infections sexuellement transmissibles suite aux violences sexuelles, et les mutilations génitales féminines les empêchent d'avoir une scolarité normale



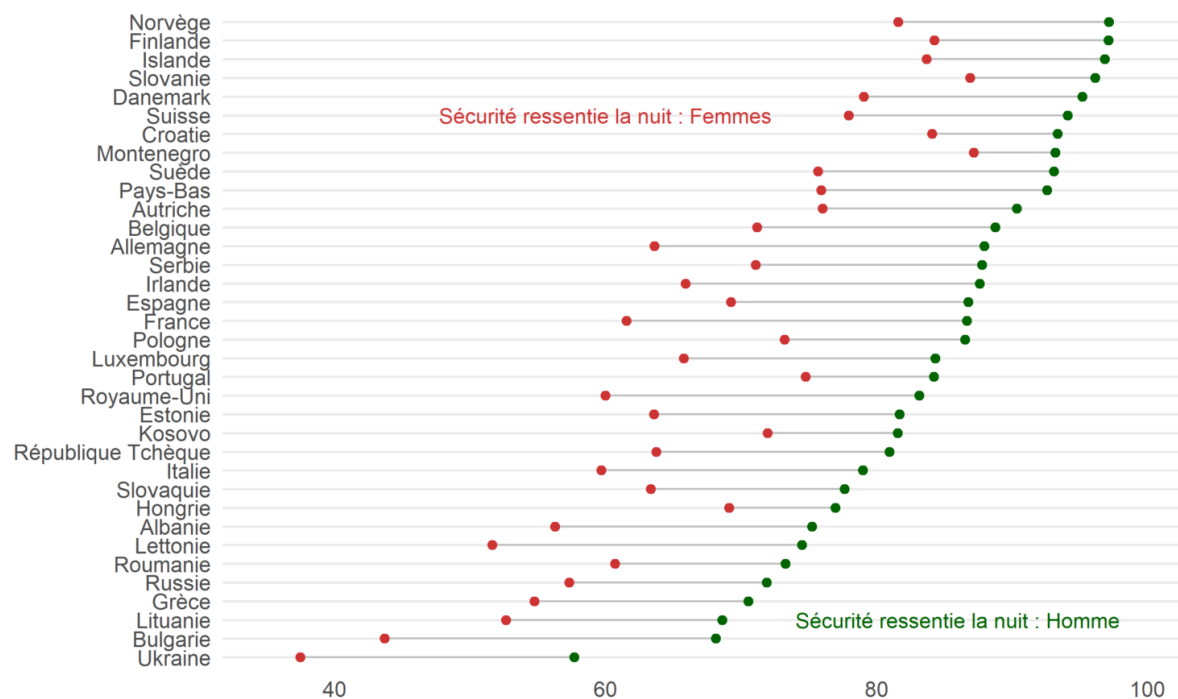
LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- Les violences sexistes
 - La violence conjugale
 - La violence sexuelle
 - Le trafic d'êtres humains
 - Les mutilations génitales féminines
 - Crimes d'honneur
 - Les mariages d'enfants
-
- <https://interactive.unwomen.org/multimedia/infographic/violenceagainstwomen/fr/index.html#closing-1>
 - <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>



LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

Sécurité ressentie la nuit : écart hommes-femmes



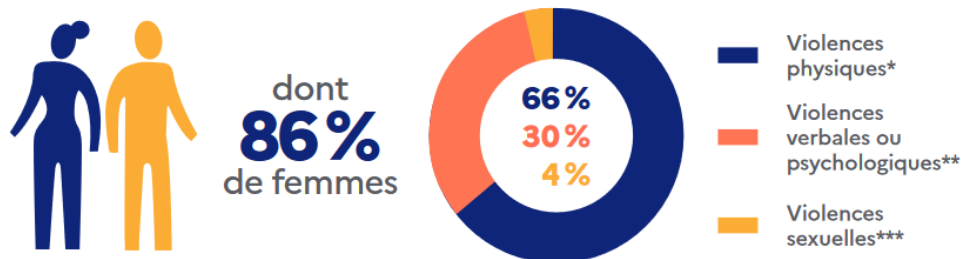
Source : ESS, 2002-2020. Moyenne pondérée

<https://www.cepremap.fr/2023/03/note-de-lobservatoire-du-bien-etre-n2023-05-journee-des-droits-des-femmes-2023-les-francaises-se-sentent-elles-en-securite/>



VIOLENCES CONJUGALES

Nombre de victimes de violences conjugales enregistrées par la police et la gendarmerie en 2022



244 301 | **9,8 femmes** âgées de 15 à 64 ans **pour 1 000** sont victimes de violences conjugales.

* Homicides, torture ou acte de barbarie, autres violences avec ou sans incapacité totale de travail (ITT).

** Harcèlement, menace, injure, diffamation, atteinte à la vie privée.

*** Viol ou tentative de viol, autre violence sexuelle.

Champ : France (Hexagone + DROM), personnes âgées de 15 ans et plus.

Nombre de mis en cause pour violences conjugales enregistrés par les services de sécurité en 2022



Champ : France (Hexagone + DROM), personnes physiques âgées de 15 ans et plus.

Source : Ssmis, « Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2022 », Info Rapide n°28, novembre 2023. Données Ssmis, bases statistiques des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie en 2022.

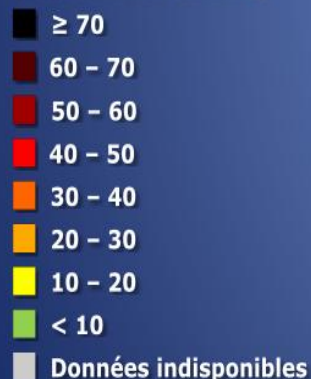


VIOLENCES CONJUGALES

JUSTIFICATION DES VIOLENCES CONJUGALES EN 2023 (% FEMMES)

JUSTIFICATION DES VIOLENCES CONJUGALES

(% population féminine)



Pourcentage de femmes estimant qu'un mari est en droit de battre son épouse dans au moins l'un des cas suivants : si elle brûle le repas, se dispute avec lui, sort sans le prévenir, néglige les enfants ou refuse d'avoir des rapports sexuels.

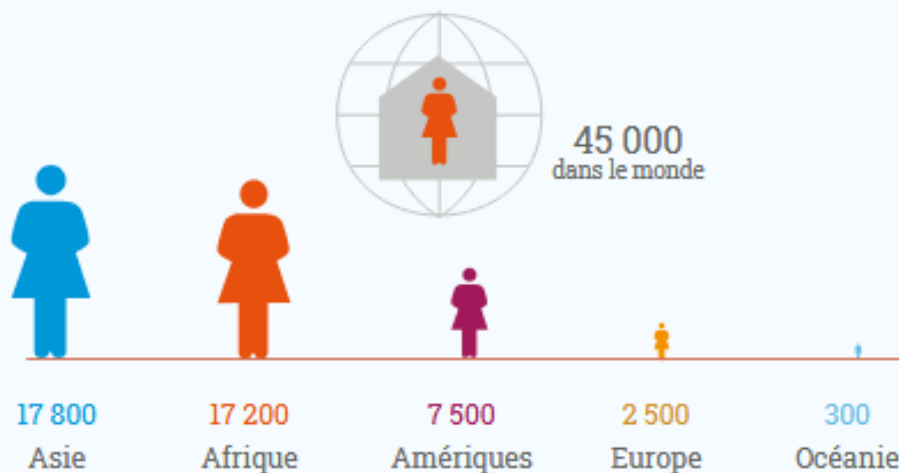
© ATLASOCIO.COM

Sources : "Attitudes towards violence, Percentage, 2023 or latest available", Violence against women (indicator), OECD Data. (Accessed on 15 May 2024) ; "Attitudes towards wife-beating", UNICEF global databases, November 2017.

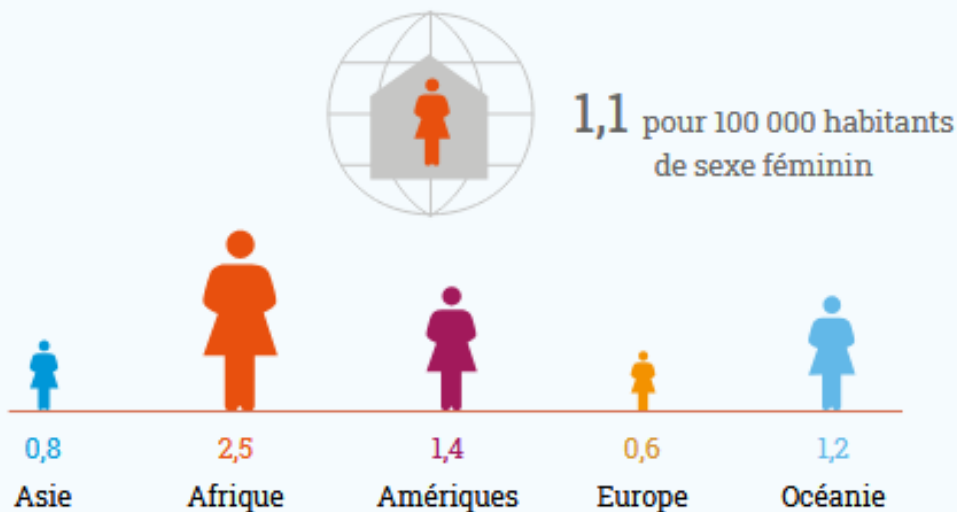
Note : Données concernant l'année indiquée ou dernière année disponible.

VIOLENCES CONJUGALES

Total des femmes victimes d'homicide commis par leur partenaire intime ou leur famille
2021



Taux relatif aux femmes victimes d'homicide commis par leur partenaire intime ou leur famille
pour 100 000 femmes
2021



QUIZZ : LES DROITS DES FEMMES

- Dans combien de pays dans le monde sont pratiquées les mutilations génitales féminines
 - 16
 - 31
 - 56



QUIZZ : LES DROITS DES FEMMES

- Dans combien de pays dans le monde sont pratiquées les mutilations génitales féminines
 -
 - 31 (Afrique, Moyen Orient, Asie)
 -

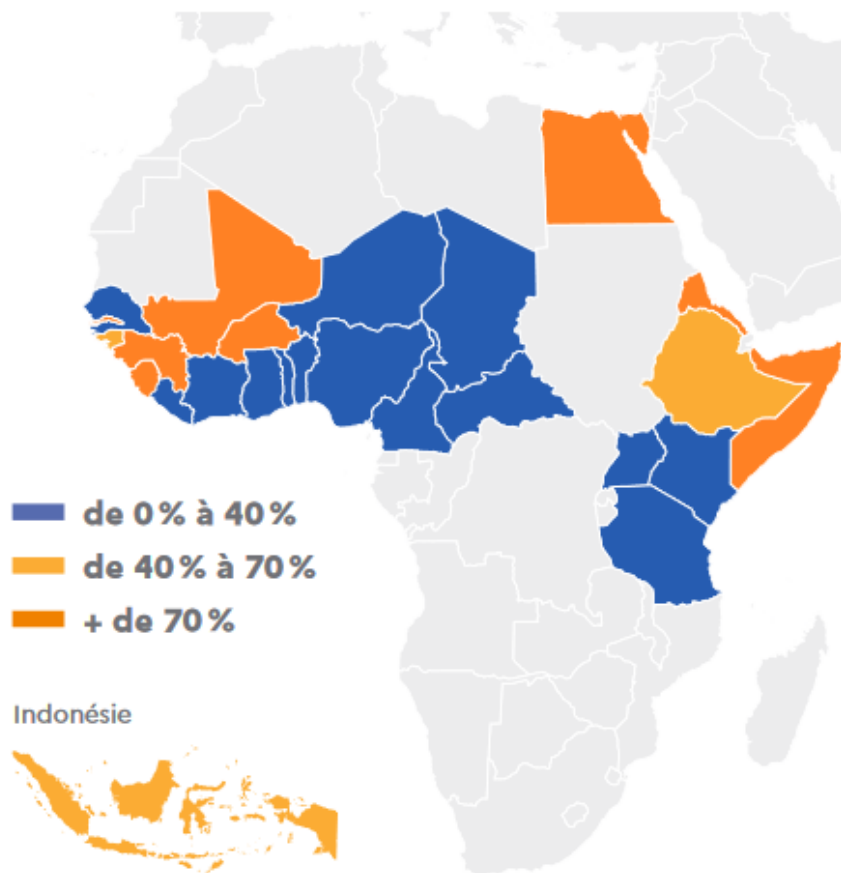
230 millions de filles et de femmes dans le monde aujourd'hui auraient subi des MGF. On estime que 4,4 millions de filles, soit plus de 12 000 chaque jour, risquent de subir une MGF en 2024.

Sur l'ensemble des femmes de 15 à 49 ans ayant subi une MGF, environ une sur quatre a été excisée par du personnel de santé



LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

Part de filles et de femmes âgées de 15-49 ans ayant subi des mutilations génitales féminines selon le pays



Note : les données pour l'Indonésie se réfèrent aux filles âgées de 0 à 11 ans car les données de prévalence sur les MGF chez les filles et les femmes âgées de 15 à 49 ans ne sont pas disponibles.

* Les mutilations génitales féminines (MGF) désignent « toutes les procédures impliquant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou d'autres lésions des organes génitaux féminins pour des raisons non médicales ». Il est à noter que la France défend une acception plus large des mutilations (mutilations sexuelles féminines ou « MSF »), qui considère que la mutilation ne touche pas uniquement la fonction reproductive, mais atteint la fonction de plaisir, de sexualité et de construction de soi des femmes qui en sont victimes. Le législateur français s'y réfère dans le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

** 31 pays pour lesquels existent des données représentatives.

Source : Unicef, 2023. Bases de données mondiales de l'UNICEF, 2022, basées sur les EDS, MICS et autres enquêtes nationales, 2004-2021.

LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

Différents facteurs culturels et sociaux

- **pression sociale** qui incite à se conformer à ce que font ou ont toujours fait les autres, la crainte du rejet par la communauté,
- **nécessaire éducation** d'une jeune fille, préparation à l'âge adulte et au mariage.
- **comportement sexuel approprié** : assurer la virginité prénuptiale et la fidélité conjugale, réduiraient la libido féminine
- croyance que cela **favorise le mariage** de la jeune fille.
- **idéaux culturels de féminité et de modestie**, selon lesquels les jeunes filles sont «propres» et «belles» après l'ablation de parties de leur anatomie considérées «malpropres», «non féminines ou masculines».

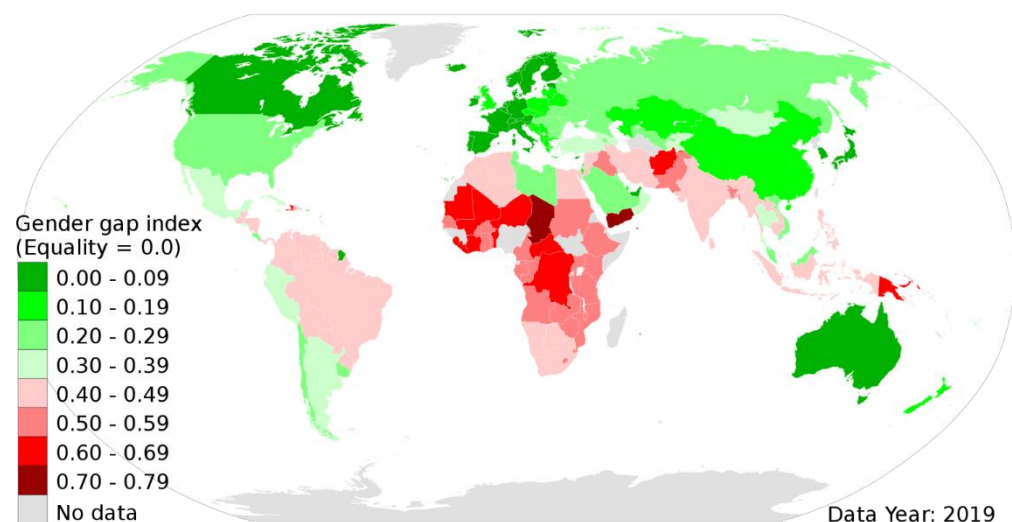
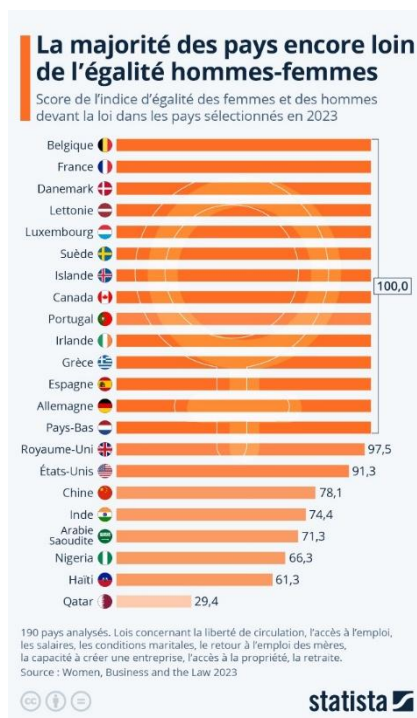


DES LOIS DIFFÉRENTES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

- Le progrès des femmes dans le monde 2019–2020 : Les familles dans un monde en changement – ONU Femmes
- Dans 19 pays et territoires (sur 189), la loi oblige explicitement les **femmes à obéir à leur mari**
- Dans 17 pays et territoires, les femmes mariées ne sont pas autorisées à **voyager hors de leur foyer** comme le font les hommes mariés
- Dans 37 pays et territoires, les femmes mariées ne sont pas autorisées à **demandeur un passeport** au même titre que les hommes mariés
- Dans plus d'un pays sur cinq, les filles et les fils ne sont pas traités de la même manière au regard des **lois relatives à l'héritage**. (Afrique du Nord, en Asie occidentale, en Afrique subsaharienne et en Asie centrale et du Sud)
- Dans 13 % des pays, une femme mariée ne peut **transmettre la nationalité** à ses enfants au même titre qu'un homme marié.



INDICE D'INÉGALITÉ DE GENRE



INDICE D'INÉGALITÉ DE GENRE

○ la santé reproductive des femmes,

- taux de mortalité maternelle
- taux de fécondité des adolescentes

○ leur autonomisation

- proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes
- part d'individus ayant atteint une éducation secondaire

○ le marché du travail

- taux d'activité de la population chez les deux sexes parmi les personnes âgées de 15 ans et plus



(Non)Droits des femmes en Afghanistan

- **Retour au pouvoir des talibans en 2021 = Restrictions des droits des femmes / filles**
 - Interdiction d'accéder à l'enseignement secondaire et supérieur
 - Interdiction de travailler dans les ONG, dans le secteur public
 - Interdiction de se maquiller, de se parfumer ou de parler en public
 - Interdiction de sortir seule en public, sans chaperon masculin
 - Interdiction de diffuser des films ou séries mettant en scène des femmes
 - Interdiction de faire du sport
 - Interdiction de se faire entendre en chantant ou en lisant à voix haute
 - Interdiction de réciter le Coran en présence d'autres femmes
 - Dissolution des aides aux victimes de violences
 - Suppression de fenêtres des bâtiments d'habitation donnant sur des espaces publics
 - Suspension de Radio Begum, réalisée par des femmes à destination des femmes à émettre en Afghanistan.
- Coutume : le Bacha Posh : filles habillées en garçons



OUTILS POUR EN DEBATTRE

○ Partir des représentations des personnes

- Photolangages
 - A construire
 - Photo/images concrètes, représentatives de scènes de vie
 - Personnages permettant l'identification par les publics
 - Féminisme en couleur
- C'est quoi un homme / c'est quoi une femme ?
 - <https://www.lecrips-idf.net/jeu-prevention-stereotype-egalite-homme-femme>
- Raconter une fois où...
- Privilèges et inconvénients d'être homme ou femme

<https://www.wax-science.fr/activites-stereotypes-scientifiques-et-de-genre/>

- Débat mouvant
 - Choisir des phrases clivantes qui viennent interpeller sur les représentations des personnes
 - https://www.maisonegalitefemmeshommes.fr/uploads/Ressource/7b/17_908_panneaux-expo-mouvante.pdf



OUTILS POUR EN DEBATTRE

○ Partir de saynètes

- Réponses pour elle / Réponses pour lui
- BDs
 - <https://santebd.org/les-fiches-santebd/vie-affective-et-sexuelle>
- Vidéo
 - C'est normal non ?
 - Amours sans violence
 - Majorité opprimée



OUTILS POUR EN DEBATTRE

○ Informer

- Données chiffrées : Chiffres clés vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes
- Lois / politique de l'égalité
- Histoire des droits des femmes
- Expliciter les notions
 - Le consentement : La tasse de thé
- Les lieux ressources
 - Centre de santé sexuelle
 - Contact 73
 - Planning familial
 - Maison des femmes
 - Savoie de femmes
 - Amicale du Nid



LES COMPETENCES INTERCULTURELLES

- **Suspendre son jugement** : s'en tenir aux faits, aux réalités concrètes
- **Questionner** pour enrichir ses hypothèses: se décentrer, aller à la rencontre de l'autre, échanger
- **Expliciter son propre cadre de références**
- **Négocier**: imaginer des solutions ensemble, processus de médiation



ANALYSE INTERCULTURELLE DE SITUATIONS

Un jeune homme pakistanais en procédure de regroupement familial explique que sa femme n'aura pas le droit de sortir, sauf pour voir les femmes de ses amis.

Comment j'accompagne cette situation ?



Cadre de référence pro	Cadre de référence supposé
○ Egalité femme/homme : les femmes et les hommes ont les mêmes droits en France ○ Interdiction de sortir = séquestration = violences psychologiques ○ Isolement = risque d'autres formes de violences : physiques, sexuelles, économiques ○ Autonomie de l'individu ○ Liberté	L'homme est le garant économique du foyer. La femme doit gérer l'intérieur du foyer Les femmes sont subordonnées aux hommes Hommes et femmes ne doivent pas avoir de contacts en dehors de l'espace familial L'honneur de l'homme dépend du comportement de sa femme -> crime d'honneurs encore répandus Devoir de protection de sa femme par rapport aux autres hommes

CONCLUSION

- Regarder où je suis sur ce chemin de l'égalité
- Transmettre les valeurs d'égalité fille-garçon en les incarnant au quotidien
- Accepter que le chemin peut-être long pour les autres aussi
- Replacer l'autre dans son contexte local : quels arrangements doit-il/elle faire pour adapter sa perception des rôles sociaux des femmes et des hommes dans l'organisation sociale et matérielle ici
- Négocier pour respecter l'autre dans sa vision du monde, dans le respect des lois et de mes valeurs.



POUR ALLER PLUS LOIN...



Les formations de l'ADDCAES : <http://www.addcaes.org/formation/>

29 & 30 JANVIER LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES
MINEUR ·ES NON ACCOMPAGNE ·ES ET DES JEUNES MAJEUR ·ES

3 FEVRIER **HANDICAP ET INTERCULTURALITE**

26 FEVRIER PERSONNES EN SITUATION IRRÉGULIÈRE : DROITS SOCIAUX
ET REGULARISATION

5 MARS L'ACCES AU TRAVAIL DES PERSONNES ETRANGERES EN France

12 MARS L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ACCES AUX DROITS DES FEMMES
ETRANGERES VICTIMES DE VIOLENCES

24 MARS L'ACCES A LA NATIONALITE FRANÇAIS

27 AVRIL LA PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES ETRANGERES EN France



MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

Pour nous contacter

Site : www.addcaes.org

Mail: marianne.falda@addcaes.org

Tel: 04 79 72 43 49